



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 4 février 2016

Communiqué de presse

BILAN DE LA SECURITE ROUTIERE DANS LE NORD EN 2015

17 DECES DE PLUS DANS DES ACCIDENTS GLOBALEMENT PLUS VIOLENTS



L'année 2015 présente un bilan contrasté, avec une mortalité routière en hausse de 20 %, de même que le nombre des hospitalisations (+0,9 %), tandis que le nombre d'accidents corporels baisse de 5,4 %, tout comme celui des personnes blessées (-10,5 %).

Après une tendance générale à la baisse au cours des dernières années, la mortalité routière a augmenté en 2015, pour la première fois depuis 1972, pour la deuxième année consécutive : 102 personnes ont trouvé la mort sur les routes du Nord, contre 85 en 2014 (+17 tués) et 69 en 2013.

Dans le Nord, comme les années antérieures, les accidents ont lieu tous les jours, à toutes heures, sans qu'il soit possible de définir un moment particulièrement accidentogène. De même, tous les territoires sont concernés, le principal facteur explicatif de concentration d'accidents étant le poids démographique de la zone concernée (en particulier l'agglomération lilloise).

Le nombre des accidents mortels et des victimes augmente hors agglomération (55 accidents mortels et 64 tués, contre respectivement 36 et 39 en 2014), principalement sur les routes secondaires, où la vitesse inadaptée et le défaut de maîtrise du véhicule restent les causes principales, souvent aggravées par la consommation d'alcool des conducteurs.

Une baisse du nombre des accidents corporels

En 2015, comparé à l'année 2014, les accidents corporels ont été moins nombreux : 1 306 contre 1 381 en 2014, soit une diminution de -5,4 % (75 accidents en moins). Le nombre de personnes blessées enregistre une diminution plus importante : 1 547 contre 1 728 en 2014, soit une baisse de 10,5 % (181 personnes blessées en moins).

Une augmentation de la gravité des accidents

Le nombre de blessés hospitalisés après un accident de la route est en augmentation (926 personnes en 2015, contre 918 en 2014).

Si le nombre d'accidents baisse, le nombre de morts et des blessés hospitalisés en hausse signifie que plusieurs de ces accidents ont été particulièrement plus violents et meurtriers que les années précédentes : cinq accidents ont fait deux morts et trois accidents ont fait trois morts.

Le taux de gravité est de près de 8 tués pour 100 accidents, soit un niveau jamais atteint jusqu'alors.

Les usagers de véhicules de tourisme sont les plus concernés.

La hausse de la mortalité enregistrée en 2015 concerne principalement les automobilistes, avec 53 tués (39 conducteurs et 14 passagers), soit 23 décès supplémentaires (+16 conducteurs et +7 passagers). Les victimes présentes à bord d'automobiles représentent ainsi 52 % des 102 morts enregistrés (35,3 % en 2014). Les victimes automobilistes sont particulièrement nombreuses hors agglomération, avec 40 tués sur 53, soit 75 %.

Les piétons, les seniors et les cyclistes moins touchés qu'en 2014

La mortalité des piétons baisse, avec 20 décès en 2015 (20 %) contre 26 en 2014 (31 %). Ce chiffre reste toutefois élevé. La mortalité des piétons seniors baisse (6 tués en 2015 contre 11 en 2014).

Les décès se situent majoritairement en agglomération (12 sur 20), avec une baisse de 7 tués par rapport à 2014 (19 tués).

La majorité des piétons sont tués de nuit, avec 11 victimes, soit 55 % des décès. L'absence d'éclairage hors agglomération est probablement le facteur explicatif principal de la différence de répartition selon la luminosité (jour, nuit) entre agglomération (4 tués de nuit sur 12 en agglomération) et hors agglomération (7 piétons tués de nuit sur un total de 8 décédés hors-agglomération en 2015).

La responsabilité des piétons est engagée six fois, avec, d'une part, trois personnes alcoolisées, et d'autre part, de graves imprudences, comme se déplacer dans l'obscurité hors agglomération sur route ou autoroute.

Le nombre des usagers tués en deux-roues reste important. Bien que leur part soit en baisse, ils représentent encore plus d'un tué sur quatre. En 2015, 27 usagers de deux-roues sont décédés, contre 26 en 2014 : 15 motocyclistes (comme en 2014), 7 cyclistes (contre 6 en 2014) et 5 cyclomotoristes (comme en 2014). Ils constituent 26 % du total des décès, contre 31 % en 2014, alors qu'ils représentent 2 % du trafic routier départemental.

Tableau des personnes tuées par catégories d'usagers

Nombre de personnes tuées par catégorie d'usager																
Cumul Usagers tués en année glissante	Piétons		Cyclistes		Cyclomotoristes		Motocyclistes		Automobilistes		PL		Autres		Total général	Évolution
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part		
Janvier 2015 à Décembre 2015	20	19,6%	7	6,9%	5	4,9%	15	14,7%	53	52,0%	1	1,0%	1	1,0%	102	+20,0%
Janvier 2014 à Décembre 2014	26	30,6%	6	7,1%	5	5,9%	15	17,6%	30	35,3%	1	1,2%	2	2,4%	85	
Différence	-6		+1		+0		+0		+23		0		-1		+17	

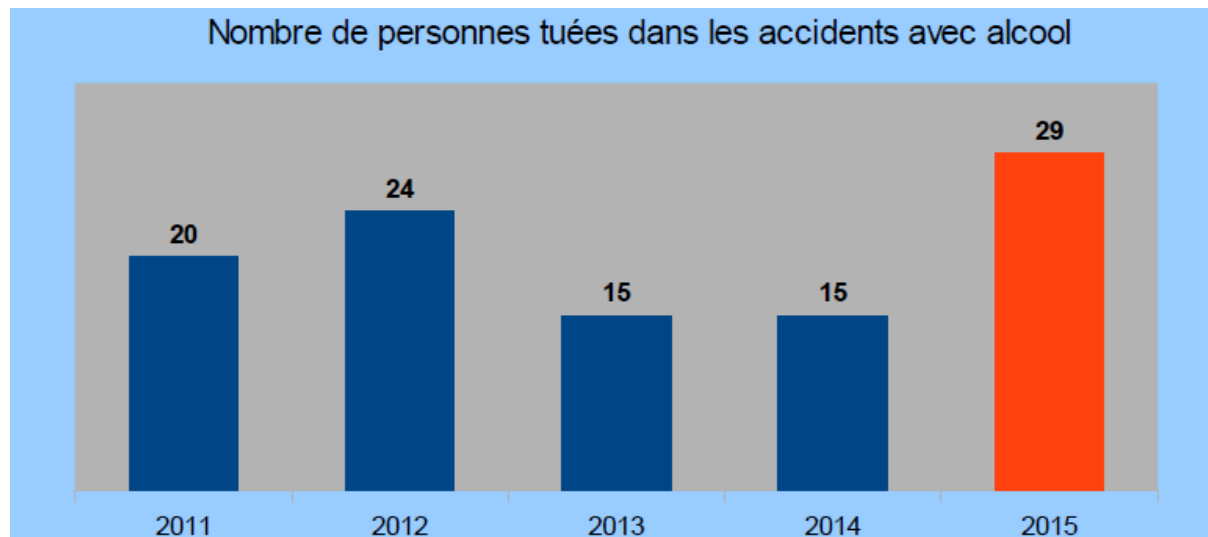
Tableau des personnes tuées par tranches d'âge

Nombre de personnes tuées par tranche d'âge													
Cumul Usagers tués en année glissante	0-17 ans		18-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et +		Total général	Évolution	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part			
Janvier 2015 à Décembre 2015	8	7,8%	23	22,5%	19	18,6%	33	32,4%	19	18,6%	102	+20,0%	
Janvier 2014 à Décembre 2014	4	4,7%	14	16,5%	29	34,1%	13	15,3%	25	29,4%	85		
Différence	+4		+9		-10		+20		-6		+17		

Le retour des comportements à risque

L'année 2015 présente le total de tués dans des accidents avec alcool le plus élevé depuis cinq ans. Le nombre d'accidents où l'un des conducteurs a un taux d'alcoolémie mesuré illégal et le nombre de personnes tuées dans ces accidents ont doublé : 25 accidents mortels en 2015, contre 12 en 2014 et 29 personnes décédées contre 15.

Presque 30% des tués le sont ainsi dans des accidents impliquant une personne en alcoolémie illégale. La conduite sous l'emprise de l'alcool touche toutes les tranches d'âge.



Un décès sur 10 s'est produit alors qu'un des conducteurs avait consommé un ou plusieurs stupéfiants.

La vitesse prise en tant que facteur principal est présente dans 14 accidents faisant 14 morts. Elle est fréquemment associée à l'alcool et/ou aux stupéfiants.

Le nombre d'infractions relevées par les radars automatiques est en hausse d'un tiers : le Nord compte 39 radars automatiques qui ont relevé plus de 460 000 infractions à la vitesse contre 350 000 en 2014, témoignant d'un certain relâchement, et alors que ces radars sont signalés.

En outre, plus de 170 000 infractions relatives à la vitesse (CSA) ont été relevées dans le département par l'ensemble des forces, contre 146 000 en 2014, en hausse de 14 %, ainsi que 365 000 autres infractions, contre 361 000 en 2014, en hausse de 0,7 %.

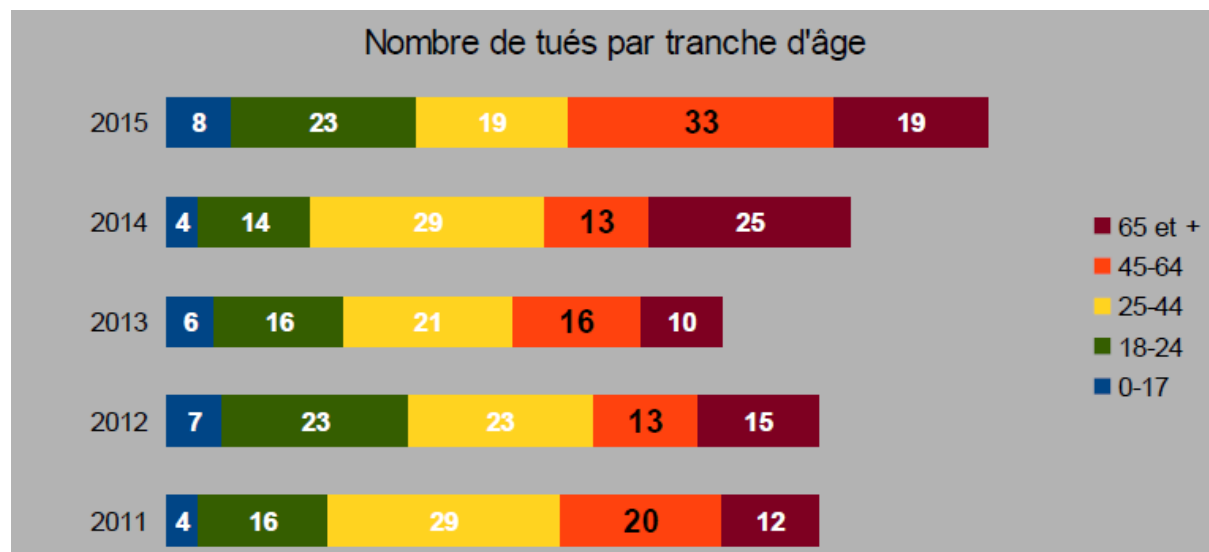
Les hommes, les jeunes et les 45-64 ans sont les catégories d'usagers les plus touchées.

L'accidentalité routière reste un phénomène très masculin, aussi bien en termes de tués que de responsabilité : pour des distances parcourues à peu près équivalentes entre hommes et femmes, les trois-quarts des victimes de la route sont des hommes. En 2015, 72 hommes sont décédés (dont 56 utilisant un véhicule et 16 piétons), contre 30 femmes (dont 26 utilisant un véhicule et 4 piétons). La responsabilité d'un homme est engagée dans huit accidents mortels sur dix.

Les personnes âgées de 18 à 24 ans sont surreprésentées avec 23 décès soit 23 % des tués, alors qu'elles constituent 10 % de la population du département. La situation s'aggrave par rapport à 2014 : la part des tués « jeunes » (16,5 % en 2014) augmente en 2015 de six points (22,5 %). Le nombre de tués « jeunes » augmente parmi les cyclistes (+2), les motocyclistes (+3) et surtout les automobilistes (+9). Les stupéfiants, la vitesse et le non respect de la signalisation sont plus souvent une cause principale d'accidents mortels pour les jeunes que pour les autres tranches d'âges. Ils sont majoritaires par rapport à toutes les autres tranches d'âge concernant la conduite sous l'emprise de stupéfiants.

Le nombre des personnes âgées entre 45 et 64 ans et tuées sur la route a plus que doublé, avec 33 tués en 2015, contre 13 en 2014, représentant presque un tué sur trois. C'est le nombre le plus élevé enregistré depuis cinq ans.

L'accidentalité des personnes âgées de 65 ans et plus s'améliore, tout en restant élevée en 2015, avec 19 victimes contre 25 en 2014. Elles représentent 19 % des tués pour 14 % de la population du département.



La mobilisation de l'Etat reste entière pour lutter contre l'insécurité routière

La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a soutenu près de 150 actions de prévention en 2015, soit dans le cadre de subventions octroyées au titre du plan départemental d'actions en faveur de la sécurité routière (PDASR), soit par la mise à disposition de ses matériels : simulateur deux-roues motorisés, lunettes alcoolémie, affiches et dépliants. Les forces de l'ordre ont également animé de nombreuses actions de sensibilisation auprès des plus jeunes, des conducteurs de deux-roues ou des seniors.

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, a demandé aux sous-préfets et aux forces de police et de gendarmerie, dès ce début d'année 2016, de renforcer les opérations de contrôles routiers sur l'ensemble du département. Il en appelle par ailleurs à la responsabilité individuelle de chacun, à laquelle rien ne peut se substituer.

En 2016, le programme d'actions de prévention se poursuivra, avec un appel à projets ouvert jusqu'au 30 juin prochain aux personnes morales, collectivités publiques, secteur privé, monde associatif et services de l'Etat pour la mise en œuvre de projets contre les pratiques les plus accidentogènes : alcool et conduites addictives, vitesse, « distracteurs » (téléphone, GPS, vidéo...) et sensibilisation des publics les plus vulnérables : jeunes, seniors, piétons, cyclistes usagers de deux roues motorisés, automobilistes de 45 à 65 ans.